

CHAPITRE II

Retour sur la comparaison entre les deux mères, l'Église et Marie, pour mieux entendre comment, dans les fonctions même par où l'Église continue la mission du Christ, Marie conserve sa prééminence, et demeure à ce point de vue, comme en tout le reste, la Mère de l'Église.

I. — Nous avons dit la prééminence de la maternité spirituelle de Marie sur la maternité de l'Église, prééminence qui se révèle principalement en deux grands actes : l'acte par lequel a été surabondamment remplie pour nous la fontaine de vie surnaturelle, d'où coule et coulera toute grâce d'adoption ; l'acte par lequel ces mêmes grâces et cette même vie vont s'épanchant, dans le cours des âges, sur chaque homme en particulier pour le vivifier et le sanctifier. Je n'ai pas à revenir sur le premier : nous savons assez que Marie seule, à l'exclusion de toute autre créature, et par conséquent, de l'Église elle-même, a coopéré à cet acte, commencé dès la conception du Christ et consommé sur le Calvaire. Ce qui nous reste à exposer plus à fond, c'est le rôle, non plus exclusif, mais prépondérant qui lui revient dans le second acte.

Il pourrait sembler, au premier coup d'œil, que, dans cette œuvre de la sanctification des hommes par l'application des mérites du Sauveur, la part principale appartient à l'épouse du Christ, la sainte Église.

A elle, en effet, Jésus-Christ a singulièrement confié les quatre fonctions qui concourent à la préparation, à la formation, au perfectionnement des enfants adoptifs de Dieu, je veux dire : le magistère doctrinal qui propage et conserve la foi, le ministère sacré qui sanctifie par le sacrifice et par les sacrements, le ministère non moins auguste ni moins efficace de la prière universelle qui ouvre les sources de la miséricorde, enfin le pouvoir pastoral qui promulgue les lois du Christ et gouverne les chrétiens au nom et par l'autorité du Christ. Telle est la mission de l'Église sur la terre : prolongement et complément de celle de Jésus-Christ. « Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie », disait le Sauveur à ses Apôtres, et dans leur personne, à tous ceux qui devaient leur succéder jusqu'à la fin des siècles. Or, nous ne lisons nulle part qu'il ait confié semblables fonctions à sa mère. Et comme ces fonctions vont toutes à nous vivifier dans le Christ, ne faut-il pas en conclure que Marie n'a plus dans le second acte la prééminence qui lui est propre, quand il s'agit du premier ?

Quand nous serions obligés d'en convenir, Marie serait encore la mère par excellence : car, tout bien considéré, c'est une plus grande chose de prêter son ministère à l'acquisition générale des grâces vivifiantes, que d'être simplement l'organe de la distribution qui se fait des mêmes grâces à travers le temps et l'espace. Mais nous prétendons autre chose pour la Mère de Dieu. Ce n'est pas en vain que l'Église l'a toujours honorée, sans restriction, comme sa reine et comme sa mère ; en vain qu'elle lui crie, de cette vallée de larmes : Montrez que vous êtes mère ; mère de Notre Seigneur

et la nôtre; en vain qu'elle la supplie d'une même voix avec ses enfants de tourner vers nous les regards de sa miséricorde et de nous faire admettre, après cet exil, à la vision de son béni Jésus. Et comment le droit de la Sainte Vierge à la répartition des grâces le céderait-il à celui de l'Église, quand elle a par *mérite* ce que l'Église a reçu par *pure grâce* (1) ?

Non, la sainte Mère de Dieu ne possède pas, comme l'Église et sous la même forme, les pouvoirs de sanctification déposés par le Christ aux mains des Apôtres. Jamais on ne l'a vue définissant authentiquement la croyance, célébrant le sacrifice eucharistique, administrant les sacrements, portant des lois obligatoires pour les fidèles, offrant enfin devant l'autel les prières de la sainte Liturgie; quoiqu'elle nous ait donné l'Auteur de notre foi, le Pontife de la nouvelle alliance, notre suprême Législateur et notre tout-puissant Intercesseur auprès du Père. Mais, encore un coup, sa prééminence n'en demeure pas moins entière, indiscutable, parce que ses opérations sont d'un ordre supérieur. Et voilà ce qu'il nous reste à montrer plus explicitement, en reprenant les quatre fonctions par où l'Église continue la mission du Christ, son Époux; cette mission dont le but et le terme est la formation complète des fils adoptifs du Père.

II. — Parlerons-nous de son rôle dans l'établissement, la propagation et la conservation de la vraie foi? Il se résume en un mot, en un titre: *Reine des Apôtres*; si haute, si profonde et si incomparable est son influence dans ce ministère de l'Apostolat. Je ne

(1) II^e partie. L. v, c. 1.

rappellerai pas, ce que j'ai déjà dit ailleurs, comment elle fut l'*institutrice* des Apôtres eux-mêmes: tellement que si « Jean l'Évangéliste parla plus divinement des mystères de Dieu que ses autres compagnons d'Apostolat, ce fut, au témoignage de saint Ambroise, parce qu'il avait tout près de lui le sanctuaire des secrets du ciel » (1). Je ne rappellerai pas non plus qu'elle fut la première à faire connaître le Sauveur Jésus au Précurseur encore prisonnier dans le sein de sa mère, aux Juifs dans la personne des bergers, aux Gentils dans la personne des Mages; et que, si l'*Esprit de vérité* descendit si pleinement sur les Apôtres, au jour de la Pentecôte, ils en furent pour une grande part redevables à ses prières; présages manifestes de sa perpétuelle mission dans l'ordre de la foi. Je ne rappellerai pas davantage, pour l'avoir écrit dans un autre endroit, comment la foi dans le Christ-Dieu se rattache indissolublement à la reconnaissance de ses titres, au culte d'amour et de vénération qui lui est rendu (2). Je ne traiterai pas même ce côté si curieux de l'histoire des hérésies qui nous fait voir, dans le plus grand nombre d'entre elles, les attaques contre les privilèges de la Mère de Dieu s'alliant avec les négations dirigées contre tels ou tels articles de notre foi. C'est ce qui nous apparaît plus nettement dans le Nestorianisme, chez les Iconoclastes, les Albigeois, les Hussites, les Protestants de toute secte, et finalement, quoique d'une manière plus voilée, dans le Jansénisme.

Enfin je laisse à d'autres le soin de raconter tant de

(1) S. Ambros., *Institut. Virg.*, c. 7, n. 50. P. L, xvi, 319. Voir II^e Partie, L. v, c. 2.

(2) I^e Partie, L. 1, c. 3.

faits particuliers où Marie se révèle dans son rôle de *maîtresse*, non plus seulement par les inspirations et les illuminations intérieures qu'elle obtient de son Fils, mais par des manifestations *extérieures* et sensibles. L'histoire des Missions est pleine de ces faits merveilleux. On les trouve en Chine, au Japon, dans les deux Amériques chez les sauvages du Maragnon et des Montagnes Rocheuses, dans les Indes Anglaises et même de nos jours en Europe (1).

Un fait pourtant mérite d'être explicitement signalé, parce que ce n'est plus seulement une âme ignorante ou égarée, mais un pasteur des âmes, un docteur, dont Marie se fit, dès le troisième siècle, la maîtresse visible. Cet heureux disciple de la Mère de Dieu fut le célèbre Grégoire de Néocésarée. Le saint, universellement connu sous le nom de *Thaumaturge*, à cause des nombreux miracles qu'il opéra, venait, malgré ses résistances, de recevoir la consécration épiscopale. Il se préparait dans la retraite à prendre possession du siège de Néocésarée, ville presque totalement païenne, qu'il devait convertir au Christianisme, à force de vertus, de dévouement et de prodiges. J'emprunte mot à mot le récit qui va suivre à saint Grégoire de Nysse, qui pouvait l'avoir reçu lui-même de son aïeule Macrine, laquelle avait vécu avec les disciples et les contemporains du Thaumaturge, sinon avec le Thaumaturge lui-même.

Donc, encore qu'il eût suivi pendant plusieurs années les leçons d'Origène, et peut-être même à cause

(1) Tout le monde a lu l'apparition de la B. Vierge au P. Alphonse de Ratisbonne, et l'illumination soudaine dont elle fut la cause. Je pourrais raconter un fait plus merveilleux encore, arrivé récemment dans l'Inde et d'une authenticité certaine.

de l'enseignement de cet illustre maître, Grégoire sentait le besoin d'être instruit plus exactement des mystères du Christianisme, et particulièrement du grand mystère de la Trinité. C'est pourquoi, « le nouvel élu suppliait Dieu de l'éclairer sur ce qui le rendait perplexe ; résolu d'ailleurs à ne pas entrer dans le ministère de la prédication, avant qu'une lumière divine n'eût pleinement dissipé les nuages. Or, il arriva qu'ayant passé toute une nuit à méditer en lui-même sur la doctrine de la foi, sans voir assez nettement ce qu'il devait tenir (car il y en avait alors qui par leurs subtilités corrompaient la saine doctrine et faisaient hésiter même des hommes prudents et doctes), il arriva, dis-je, qu'il vit paraître devant ses yeux un personnage, ayant l'aspect auguste d'un vieillard, beau d'une beauté divine, avec un extérieur et des traits où tout respirait la grâce et la sainteté. Effrayé à cette vue, Grégoire se jette hors de sa couche, et demande à ce visiteur étrange qui il est et pourquoi il est venu. Celui-ci, l'ayant rassuré d'une voix douce, lui répondit qu'il venait de la part de Dieu pour le tirer des anxiétés où il était touchant la règle de la foi.

« Grégoire remettait ses sens et commençait à contempler le mystérieux vieillard avec une joie mêlée d'étonnement, quand celui-ci, étendant la main, lui montra du geste une seconde apparition faisant face à la première. C'était une forme de femme, mais d'une excellence et d'une majesté bien supérieures à la condition humaine. Saisi d'une nouvelle terreur à son aspect, Grégoire détournait les yeux, ne sachant de nouveau que penser de cette vision dont il ne pouvait soutenir l'éclat : car ce qui la rendait surtout prodigieuse, c'est qu'elle brillait dans les ténèbres de la nuit,

éclatante comme une torche embrasée. Mais voici que les deux personnages se mirent à conférer ensemble de la doctrine, objet de ses troublantes recherches. Et c'est ainsi qu'il apprit leurs noms : car ils les disaient en se parlant l'un à l'autre. Et il entendit celui des deux qui s'était montré sous l'extérieur d'une femme, inviter nommément Jean l'Évangéliste à expliquer à ce jeune homme le mystère de la vraie piété; et Jean de répondre qu'il était prêt à complaire en cela, comme en tout le reste, à la Mère du Seigneur. Or, après que l'Évangéliste eut clairement formulé cette doctrine, la vision s'évanouit. Grégoire, resté seul, écrivit immédiatement ce qu'il venait d'apprendre; si bien qu'il enseigna toujours dans son église conformément à cette règle, et qu'il la transmet à ses successeurs comme le patrimoine et l'héritage divin, grâce auquel la foi se conserva pure de toute hérésie » (1). Grégoire de Nysse affirme que, de son temps, on conservait encore à Néocésarée le texte original, écrit de la main du saint évêque, et « c'est de quoi chacun peut s'assurer de ses yeux, en l'allant voir dans les Archives de cette Église », dit encore le même Grégoire de Nysse, après avoir rapporté le symbole ainsi miraculeusement enseigné par la Mère de Dieu (2).

(1) S. Gregor. Nyssen., *Or. de Vita S. Gregor. Thaum.* P. G. XLVI, 909, sqq.

(2) On peut voir dans l'*Histoire des Auteurs sacrés.*, de Dom R. Cœllier (t. III, c. XVII, a. 2, § 3), la longue liste des monuments ecclésiastiques où ce symbole est inséré, ou du moins cité, avec l'attestation du miracle. Ce fait porte donc toutes les garanties désirables d'authenticité. On croit que saint Basile parlait de ce symbole quand, dans une de ses lettres aux fidèles de Néocésarée, il leur disait : « Peut-on avoir une preuve plus certaine de ma foi, que de savoir que j'ai été élevé par une aïeule de bienheureuse mémoire et née dans votre ville. Je parle de l'illustre *Macrine*. Les enseignements du bienheureux Grégoire qu'elle avait reçus comme de première source par une fidèle tradition, elle les conservait dans son cœur, et nous en nourrit, pour ainsi dire, dès le

Ce que la sainte Vierge a fait pour le Thaumaturge, de combien de manières ne l'a-t-elle pas renouvelé pour d'autres.

Il me plairait de le démontrer par une foule de témoignages et de faits, si notre grand Pontife Léon XIII n'avait pas magistralement exposé ce rôle de Marie dans une *Lettre apostolique* qu'il adressait récemment à toute l'Église. C'est donc lui qui va nous dire ce qu'est la Sainte Vierge, et quelle est son action constante dans l'ordre de la foi.

« Nous le savons, le fondement et le principe des dons divins, grâce auxquels l'homme, dépassant l'ordre de la nature, s'élève jusqu'aux biens éternels, est la foi; mais, c'est très justement aussi qu'on le proclame, rien n'est efficace pour acquérir et perfectionner cette même foi comme l'action secrète de celle qui nous a donné *l'Auteur de la foi*, de celle qui fut saluée bienheureuse à cause de sa foi, de celle enfin dont il a été dit : Personne, ô Vierge très sainte, n'est rempli de la connaissance de Dieu que par vous; personne n'est sauvé que par vous, ô Mère de Dieu; personne n'obtient un don de la miséricorde que par vous (1).

« Et certes, il ne paraîtra pas exagéré d'affirmer que c'est principalement sous sa conduite et par son assistance que la sagesse et la loi évangéliques se sont répandues si rapidement, à travers des obstacles et des difficultés sans nom, portant avec elles, chez l'universalité des hommes, un nouvel ordre de justice et

berceau ». S. Basil., *Ep. 204, ad Neocæsar.*, n. 6. P. G. XXXII, 752, 753.

(1) S. Germ. Constant., *Or. 2 in Dorm. B. M. V.* P. G. XCVI, 349.

de paix. C'est là ce qui inspirait l'âme et la prière de saint Cyrille d'Alexandrie, lorsqu'il s'adressait en ces termes à cette Vierge bénie : Par vous les Apôtres ont prêché le salut aux nations... ; par vous la sainte croix est célébrée et adorée dans tout l'univers... ; par vous toute créature, emprisonnée jusque-là dans les erreurs idolâtriques, est amenée à la connaissance de la vérité ; par vous les fidèles sont arrivés au saint baptême, et des églises ont été fondées dans toute nation (1). C'est elle encore, comme l'en glorifiait le même saint docteur, qui a procuré à l'Église et affermi dans ses mains le *sceptre de la foi* ; elle dont le soin constant fut toujours de maintenir parmi les peuples, ferme, intacte et féconde, la foi catholique.

« Nombreux et bien connus sont, dans l'histoire, les monuments de cette maternelle vigilance ; et parfois on les a vus s'y révéler d'une manière vraiment admirable. Ce fut surtout aux époques et dans les pays où la foi s'alanguissait par suite d'une indifférence lamentable, ou bien encore chancelait sous le choc pernicieux des erreurs, que l'auguste Vierge rendit présente à tous sa miséricordieuse influence. Alors, en effet, sous son impulsion et grâce à son appui, des hommes éminents par leur sainteté et leur zèle apostolique se levèrent pour repousser les efforts des méchants, ramener les esprits à la piété de la vie chrétienne et les enflammer d'amour pour elle. Entre tous, et puissant à lui seul comme plusieurs, brilla dans cette double tâche Dominique de Guzman, appuyé qu'il était de sa confiance dans le *Rosaire de Marie*.

(1) S. Cyrill., *Hom. 11, e diversis. Encom. B. M. Deip.* P. G. LXXVII, 1032.

« Non, personne ne peut mettre en doute la très large part revenant à la Mère de Dieu dans les services rendus par les vénérables Pères et Docteurs de l'Église, qui travaillèrent avec un dévouement admirable soit à défendre, soit à mettre en pleine lumière la vérité catholique. C'est, en effet, de celle qui est le *Siège de la divine Sagesse*, qu'ils reconnaissent avoir reçu la féconde inspiration de leurs meilleures pensées ; et, par conséquent, c'est à elle et non pas à eux-mêmes qu'ils rapportent leurs victoires sur la malice des erreurs.

« Enfin, les rois et les Pontifes romains, défenseurs de la foi, ont toujours imploré, les uns pour leurs expéditions saintes, les autres pour la promulgation de leurs décrets solennels, l'assistance du nom de la divine mère, et jamais sans en éprouver la secourable puissance. C'est pourquoi l'Église et les Pères offrirent à Marie des louanges aussi méritées qu'elles lui sont glorieuses : Salut, ô bouche perpétuellement éloquente des Apôtres, solide fondement de la foi, rempart inébranlable de l'Église (1) ; salut, ô vous par qui nous avons été enrôlés parmi les citoyens de l'Église une, sainte, catholique et apostolique (2) ; salut, source largement ouverte d'où les ruisseaux de la divine sagesse ont jailli, refoulant par les eaux très pures et très limpides de l'orthodoxie le flot montant des erreurs (3). Réjouissez-vous, parce que, seule, vous avez détruit toutes les hérésies dans le monde entier (4). Telle est la part, la grande part que la très auguste Vierge a prise dans l'expansion, les combats,

(1) *Hymne Αζήτιστος* des Grecs.

(2) S. Joan. Damasc., *Orat. in Annunc. Deigen.* P. G. xcvi, 656.

(3) S. German. Const., *Or. in Deip. Praesentat.*, n. 14. P. G. xcvm, 305.

(4) In officio B. M. V.

les triomphes de la foi catholique. Ne suffit-elle pas à rendre de plus en plus manifeste ce que cette bienheureuse Vierge est dans le plan divin, et tout à la fois à réveiller chez tous les fidèles du Christ une grande espérance d'obtenir ce qui est aujourd'hui l'objet commun de tous leurs vœux ? Le Pontife veut ici parler de l'union de tous les baptisés dans un seul bercaïl, sous un seul pasteur. « Donc, poursuit-il, il faut se confier à Marie, invoquer Marie. Qui pourra, comme elle, amener à terme par sa puissante influence l'accord des nations chrétiennes dans la profession d'une même foi, dans la communion parfaite d'une même charité ?

« Quelle autre vertu pourrait, comme la sienne, promouvoir chez tous les peuples chrétiens cette gloire nouvelle et si désirable de la religion, je veux dire l'accord des esprits dans l'unité d'une même croyance, l'union des volontés dans l'étroite d'une même charité parfaite ? Et que ne voudra-t-elle pas faire pour que les nations dont son Fils unique a si instamment demandé au Père la communion la plus étroite, et qu'il a lui-même appelées par un seul baptême au même héritage du salut, héritage acquis et payé d'un prix immense, se portent toutes ensemble vers ce but commun dans *son admirable lumière* ? Quels trésors de bonté providentielle ne daignera-t-elle pas employer, soit pour alléger les longs travaux que cette tâche impose à l'Église, épouse du Christ, soit pour réaliser dans la famille humaine ce bienfait de l'unité, fruit *insigne de sa maternité* » (1) ?

Arrêtons notre citation sur ces derniers mots :

(1) Leo XIII, Encycl. *Adjutricem populi* ; 5 sept. 1895.

« *L'unité, fruit insigne de sa maternité.* » Le Christianisme nous offre deux unités, dominant toutes les autres. Il y a l'unité de l'Homme-Dieu et l'unité de l'Église. Unité de l'Homme-Dieu qui résulte du mystère de l'Incarnation. Alors, en effet, la nature divine et la nature humaine furent indissolublement alliées dans une seule et même personne, et d'une union tellement étroite et substantielle que Dieu est homme, et l'homme, Dieu. Unité de l'Église en vertu de laquelle les hommes, groupés dans une foi commune et dans un même accord de volontés, sous l'autorité du même Chef invisible, visiblement représenté par son Vicaire, forment un seul corps, le corps mystique du Christ, vivifié par un seul et même esprit, l'Esprit du Christ. Or, cette deuxième unité sort de la première, et se modèle sur elle, comme sur son archétype.

Marie donc, ayant concouru d'une manière si réelle et si prochaine à l'union qui fait l'Homme-Dieu, a dû coopérer par là même à l'union qui en est l'épanouissement, c'est-à-dire à l'union qui fait l'Église de Dieu. Mais, parce que cette seconde union n'est pas comme la première à l'abri de toute attaque, parce que les schismes et les hérésies viennent constamment la mettre en péril, il faut, par une conséquence naturelle, que la maternité de la Vierge intervienne constamment pour la défendre et la fortifier ; en un mot, qu'elle prévienne ou foudroie les hérésies et les schismes, en quelque temps et quelque lieu qu'ils se produisent. Et c'est là ce que l'Église nous enseigne dans la louange qu'elle donne à la Mère de Dieu : « Réjouissez-vous, ô Vierge Marie : car vous avez exterminé toutes les hérésies, vous qui avez donné votre assentiment aux paroles de l'Ange Gabriel, à ce moment où vous avez

enfanté l'Homme-Dieu (1) ». Ainsi, la Sainte Vierge, après nous avoir donné, comme Mère de Dieu, celui qui est à la fois la Lumière du monde et le Chef du corps dont nous, fidèles, nous sommes les membres, agit sans cesse, en vertu de son rôle même de mère, pour maintenir et confirmer l'unité des esprits et des cœurs dans la même foi et dans la même charité : tant il est vrai que l'unité est le fruit naturel de sa maternité (2).

Tout à l'heure, Léon XIII nous rappelait une foule de faits où s'est révélée d'une manière éclatante cette fonction de la Mère de Dieu. C'est de tout temps que la sainte Église a reconnu ce même pouvoir dans l'extirpation des divisions et des erreurs. Ainsi, pour en rapporter encore un exemple, la cessation du grand schisme d'Acace, au commencement du sixième siècle, fut attribuée par les évêques d'Orient à l'intercession de la Mère de Dieu. « Voilà, disent les Pères du synode de Constantinople, dans leur lettre au pape Hormisdas, voilà que... par l'intercession de la glorieuse Vierge Marie, tous les membres autrefois séparés sont revenus à l'unité dans la charité, par la grâce du Saint Esprit » (3). A la même époque et dans la même cause, Épiphanie, élu par le concile pour occuper le siège de la nouvelle Rome, écrivait au Souverain Pontife afin de lui notifier son adhésion parfaite à la foi et à la communion de l'Église romaine, et ses efforts pour

(1) Messe votive de la B. Vierge, de la Septuagés. à Pâques, — dans le *trait*.

(2) *Maria thesaurus et hortus benedictionis, columna et firmamentum veritatis, splendor et nitor gratiae,...* imperatrix et doctrix gloriae, fundamentum Ecclesiae, ... magistra perfectorum. *L. de Corona B. Virg.* (attribué souvent à S. Ildefonse), c. 5. P. L. xcvi, 292.

(3) *Relatio Synodi Constantin. de ordin. Epiphani ep.* Labbe, Conc. t. IV, p. 1524.

extirper les derniers restes du schisme. Or, il attribuait, lui aussi, la fin d'une si grande calamité « à la grâce du Saint Esprit et à l'intercession de la très sainte et très glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu » (1). Faut-il rappeler encore la lettre du pape Grégoire à Germain de Constantinople, où ce Pontife, félicitant le saint patriarche de ses combats pour la défense des images, « glorifiait la Souveraine de tous les chrétiens qui, disait-il, avait été son rempart..., dirigé et protégé qu'il était par elle. Or, ajoutait le Pontife, ce triomphe sur l'erreur n'a rien qui doive étonner. Si Béthulie fut sauvée par la main d'une femme d'Israël qui frappa de mort le terrible Holopherne..., comment votre Sainteté, sous la tutelle de la Mère de Dieu, n'aurait-elle pas poussé vigoureusement les ennemis de la foi, et remporté sur eux une glorieuse victoire » (2) ?

Voilà donc une première fonction qui, pour ne pas convenir à Marie dans la forme et de la manière dont elle appartient à l'Église, ne lui en est pas moins *suréminemment* propre (3).

III. — Tel est aussi le jugement qu'il faut porter de la seconde, je veux dire, du ministère qui nous communique et perfectionne en nous la vie surnaturelle par le saint sacrifice et par les sacrements. Assertion pourtant qui semblerait, au premier coup d'œil, être un véritable paradoxe. Quelle prééminence, en effet, pourrait bien avoir la bienheureuse Vierge sur l'Église du Christ, au regard des sacrements ? Sans

(1) *Relatio Epiphani ep. Ibid.*, 1535, 1538.

(2) *Conc. Nicæn. II*, Act. IV. Labbe, t. VI, p. 288, sq.

(3) Lire sur ce sujet Abelly, évêque de Rodez, *Sentiments des SS. Pères... touchant les excellences de la Très Sainte V. M.* (Paris, 1674), p. 190, suiv.